



MAIRIE DE VERETZ

**SERVICES VIE ASSOCIATIVE &
SPORTS**

tél. : 02.47.35.70.12

e mail : pierre.gaboreau@veretz.fr

NOM DE L'ASSOCIATION :

2026

**DOSSIER DE DEMANDE
DE SUBVENTION MUNICIPALE
DE FONCTIONNEMENT**

**Date limite de dépôt des dossiers complets :
le lundi 15 décembre 2025**



Réception du dossier le :
(Cachet d'arrivée courrier mairie)

Cadre réservé à la municipalité

Délibération du conseil municipal séance du :	
Objet :	N° de dossier :
Mandat N° :	
Montant de la subvention :	
Actions subventionnées :	



VAL DE LOIRE
PATRIMOINE MONDIAL



*commune du
site inscrit*

MAIRIE DE VÉRETZ - Rue Moreau-Vincent - 37270 VÉRETZ

Tél. : 02 47 35 70 00 - Fax : 02 47 35 70 10

Courriel : mairie@veretz.com - Site internet : <http://www.veretz.com>

Informations relatives au dossier de subvention

Le présent document est un petit guide destiné à vous aider à remplir plus aisément votre dossier de demande de subvention.

N'oubliez pas que la ville de Véretz n'est pas le seul organisme public auprès duquel vous pouvez obtenir une subvention. Selon le projet, il est possible de solliciter le financement de l'Etat, d'autres collectivités territoriales, etc. Toutefois n'hésitez pas à consulter le service Vie Associative et des sports au 02.47.35.70.12 et pour tout renseignement complémentaire.

1. Principe général relatif à une demande de subvention

Elle est accordée par le conseil municipal de la ville, statuant en assemblée. Elle est versée directement à l'association qui en a **fait la demande**, qui doit en être la bénéficiaire légale. Elle ne peut être redistribuée pour tout ou partie et doit être **utilisée pour concourir à l'objet validé par le conseil municipal**. Une subvention n'est pas reconduite automatiquement d'une année sur l'autre. Elle est subordonnée à une demande préalable, par le biais du présent dossier. Elle devra être accompagnée de l'ensemble des pièces demandées par la ville.

2. Principe spécifique à la demande de subvention de fonctionnement de la ville de Véretz

La demande de subvention de fonctionnement doit porter sur les frais généraux supportés par l'association et les actions reconduites annuellement. Il est important de remplir avec le plus grand soin le dossier car il permet à la municipalité d'apprécier à sa juste valeur vos besoins. Pour ce faire, il vous est demandé de bien compléter tous les documents et de joindre les pièces complémentaires.

3. Détail des pièces demandées

3.1 Les statuts de l'association si 1^{ère} demande ou en cas de modification

Ce sont les statuts à jour au moment du dépôt de la demande de subvention.

Fiche n°1 : fiche signalétique de l'association

- **Les coordonnées**

C'est la fiche de présentation de votre association au moment de la demande. Les renseignements qu'elle contient (en particulier les coordonnées des dirigeants), ne seront pas diffusés au public. Il est important de la remplir pour permettre à la ville de vous contacter le plus rapidement et assurer un meilleur suivi de votre dossier.

- **Les numéros obligatoires**

Il vous est demandé d'indiquer les différents numéros attribués par l'administration concernant votre association.

Pour information :

Il vous est rappelé que pour toute modification touchant votre association (comme le siège social, les statuts, le bureau, ...) doit être mentionné en préfecture qui vous délivrera en échange le document correspondant à la prise en compte de ce changement. Tout nouveau document modifié doit être transmis aussi aux services de la ville.

Le n° **SIRET** est devenu **obligatoire** pour percevoir une subvention de l'État ou des collectivités. Si votre association n'en dispose pas, il vous suffit de le demander via le site internet :

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr/demander-lattribution-dun-n-siren-siret/> .

Fiche n°2 : votre saison en cours

Vous trouverez ci-joint deux types de fiches : une fiche pour les associations sportives et une autre relative aux associations non sportives.

Dans ces fiches, il vous est demandé de nous transmettre le bilan des adhésions de votre association au 1er décembre 2025, dernier délai et le montant des cotisations que vos adhérents paient au moment de leur inscription. Dans « autres » inscrire les adhésions occasionnelles pour les stages organisés pendant les vacances par exemple.

Particularité pour les associations sportives :

Il est demandé aux associations sportives de nous communiquer le montant des cotisations fédérales et le niveau de pratique compétitive.

3.4. Attestation du nombre d'adhérents par la fédération (pour les associations sportives adhérentes à une fédération)

Il vous est demandé de nous transmettre une attestation (délivrée par l'instance fédérale) du nombre d'adhérents de votre association au 1er décembre 2025 dernier délai. Si possible détailler les adhésions occasionnelles prises par exemple pour les stages organisés pendant les vacances au sein du club (si tel est le cas).

3.5 Fiche n°3 : compte de résultat du 01/09/2024 au 31/08/2025

C'est l'un des éléments majeurs du dossier. Il aide à analyser la situation financière de votre association au 31 août 2025. Il fait état de toutes les dépenses et les recettes de l'année et de ce fait il doit déboucher sur un résultat de fin d'exercice qui peut être excédentaire ou déficitaire.

Il vous est demandé d'indiquer **toutes les subventions reçues** au cours de l'année 2025 y compris les subventions exceptionnelles s'il y a lieu.

Pour rappel :

N'oubliez pas d'indiquer le solde de l'exercice 2024.

Le compte de résultat doit être impérativement signé par le président et le trésorier de l'association.

3.6 Fiche n°4 : Budget prévisionnel équilibré de l'association pour l'exercice en cours (charges et produits)

Il aide à analyser la cohérence des projets de l'association et l'étendue des besoins de l'association. Il doit être **équilibré** en dépenses et en recettes.

Il doit comprendre de manière exhaustive l'ensemble des aides sollicitées auprès des institutions (État, collectivités, CAF, ...).

Pour rappel :

Le budget prévisionnel doit être impérativement signé par le président et le trésorier de l'association.

3.7. Relevé d'identité bancaire ou postal au nom de l'association

Il indique à la commune sur quel compte vous souhaitez que votre éventuelle subvention soit versée. Nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir un exemplaire original.

3.8. Attestation d'assurance de l'association en responsabilité civile pour la saison en cours (2025/2026)

Il permet à la commune de vérifier que l'association est bien couverte par une assurance en responsabilité civile, couvrant ses activités sur les installations municipales.

3.9. Relevés de tous les comptes bancaires du 01/08/2025 au 31/08/2025 et du 01/11/2025 au 30/11/2025

Il s'agit des relevés de compte du **01/08/2025 au 31/08/2025 et du 01/11/2025 au 31/11/2025**.

Ils permettent d'aider à analyser l'évolution des recettes et des dépenses de votre association au cours de l'année précédente. Enfin, si votre association dispose de plusieurs comptes, elle devra fournir ce(s) document(s) pour l'ensemble de ses comptes.

3.10. Procès-Verbal de la dernière Assemblée Générale en 2025

Il permet à la commune de vérifier qu'il existe un bon fonctionnement démocratique au sein de votre association.

Pour rappel :

Ce compte-rendu doit faire apparaître l'approbation (ou désapprobation) de la gestion de l'année écoulée, sur présentation du compte-rendu des dirigeants :

- Le bilan sur les activités réalisées
- Le résultat de l'exercice financier

Par ailleurs, il doit être notifié

- Le vote du budget prévisionnel
- Les projets à venir

Pour rappel :

Contrôle de la commune :

« Toute association, œuvre ou entreprise ayant reçu une subvention peut être soumise au contrôle des délégués de la collectivité qui l'a accordée. Tous groupements, associations, œuvres ou entreprises privées qui ont reçu dans l'année en cours une ou plusieurs subventions sont tenues de fournir à l'autorité qui a mandaté la subvention une copie certifiée de leurs budgets et de leur compte de l'exercice écoulé, ainsi que tout document faisant connaître les résultats de leur activité. » (Code Général des Collectivités Territoriales, article L 1611-4).

Fiche signalétique de l'association

Nom de l'association (figurant dans les statuts, pas de sigle) :

Sigle de votre association :

Adresse du siège social de l'association :

Adresse de correspondance si différente :

Téléphone : **Télécopie** :

Mail :@.....

But de l'association :

Date de création (parution au journal officiel) :

Numéro d'enregistrement à la préfecture (ex : 037 □□□ □□□□) :

N° d'affiliation à une fédération agréée par l'État :

N° de déclaration d'établissement d'A.P.S. (ex : 037.ET.□□□ □□□) :

Fédération à laquelle vous êtes affiliés :

N° SIRET :

Autres agréments :

PRESENTATION DES MEMBRES DU BUREAU

Fonction	Nom / prénom	Adresse	Email	Téléphone
Président				
Trésorier				
Secrétaire				
Correspondant autre (préciser fonction)				

Composition du bureau à compter du :

À la suite de l'assemblée générale du :

Joindre le compte-rendu de ladite assemblée générale.



Fiche n°2 - Association non sportive

VOTRE SAISON EN COURS

Nom de l'association :

Nombre de cadres

Catégories	Nombre
Bénévoles actifs	
Salariés (CDI, CDD...)	
Emplois aidés	
Autres	

**Pour les salariés, merci de transmettre une photocopie des diplômes d'état*

Cotisation

Catégories	Nombre	Montant	Total

**Indiquez les tarifs dégressifs*

Nombre d'adhérents

	Lieu de Résidence					TOTAL par âge	Sexe	
	Véretz	Azay	Larçay	Montlouis sur Loire	Autres		Femme	Homme
0-2 ans								
3-5 ans								
6-11 ans								
12-15 ans								
16-18-ans								
Sous Total -18 ans								
19-25 ans								
26-65 ans								
65 ans et plus								
Sous-total +18 ans								
TOTAL								

Animations au sein de la commune

- Participation au forum de la Vie Associative 2025 : ☐ oui ☐ non, si Non, pourquoi :
- Proposition d’animations durant l’année ☐ oui ☐ non

Si « Oui » description de l’animation : (Vide grenier, Spectacles, Soirée repas, Lotos...)
.....
.....
.....

Vos attentes vis-à-vis de la commune

Fiche n°2 - Association sportive

VOTRE SAISON EN COURS

Nom de l'association :

Nombre de cadres

Catégories	Nombre
Bénévoles actifs	
Encadrant	
Entraîneurs	
JA-Arbitres	
Salariés (CDI, CDD...)	
Emplois aidés	
Autres	

**Pour les salariés, merci de transmettre une photocopie des diplômes d'état*

Cotisation

Catégories d'âge	Nombre Loisirs	Nombre Compétition	Montant	Total	Montant Reversé

**Indiquez les tarifs dégressifs*

Nombre d'adhérents

	Lieu de Résidence					TOTAL par âge	Sexe	
	Véretz	Azay	Larçay	Montlouis sur Loire	Autres		Femme	Homme
0-2 ans								
3-5 ans								
6-11 ans								
12-15 ans								
16-18 ans								
Sous Total -18 ans								
19-25 ans								
26-65 ans								
65 ans et plus								
Sous-total +18 ans								
TOTAL								

Joindre une attestation du nombre d'adhérents par votre fédération

Pratique Sportive

- Niveau départemental : ☐ oui ☐ non Nombre :
- Niveau régional : ☐ oui ☐ non Nombre :
- Niveau national : ☐ oui ☐ non Nombre :

- Équipe(s) Jeune : ☐ oui ☐ non
- Équipe(s) Féminine : ☐ oui ☐ non

- Accueil public déficient : ☐ oui ☐ non

Labellisation

Label obtenu : Date :
Label obtenu : Date :

Animations au sein de la commune

- Participation au forum de la Vie Associative 2025 : ☐ oui ☐ non, si Non, pourquoi :
- Proposition d'animations durant l'année ☐ oui ☐ non

Si « Oui » description de l'animation : (Vide grenier, Spectacles, Soirée repas, Lotos...)

.....
.....
.....

Vos attentes vis-à-vis de la commune

--



Fiche n°3

COMPTE DE RÉSULTAT (du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025)

Nom de l'association :

RECETTES	MONTANT	DÉPENSES	MONTANT
Recettes de fonctionnement		Frais de personnel	
Cotisations de base des adhérents		Salaires	
Frais d'inscription complémentaire		Charges Sociales	
Autres (à préciser)		Indemnités (Frais Kms, Frais de bouche...)	
Subventions		Frais administratifs	
Subvention de fonctionnement (sous-total)		Assurance	
Subvention exceptionnelle (sous-total)		Bureautique	
Total commune de Véretz		Autre à préciser :	
Conseil Départemental		Autres Charges	
Conseil Régional		Affiliation (Fédération, Ligue, Comité)	
État (à préciser)		Réversion des licences (Fédération, Ligue ; Comité)	
Subvention ANS (à préciser)		Frais d'arbitrage	
Autres (à préciser)		Frais de déplacement	
Autres		Amendes et Pénalités	
Sponsors		SACEM, SPRE	
Dons		Prestations Externes	
Renonciation de Frais des bénévoles		Communication (Affiches, Flyers...)	
Manifestations		Manifestations	
Autres à préciser :		Matériel	
		Réception, Boissons...	
		Autres à préciser :	
Produits financiers		Frais financiers	
Intérêts Bancaires		Frais Bancaires	
TOTAL DES RECETTES		TOTAL DES DÉPENSES	
Solde de l'exercice 2024 (1)			
Résultat Exercice 2025 (2)			
Solde de l'exercice 2025 (3)			

Détail Solde fin de l'exercice	Montant
Compte Bancaire	
Livret d'épargne	
Caisse	
Autres produits (Parts Sociales)	
TOTAL 2025 (4)	

Je certifie sur l'honneur que les renseignements fournis sont exacts et j'autorise la municipalité de Véretz à procéder aux vérifications nécessaires sur pièce ou sur place.

A, le

Signature du Président

Signature du trésorier

(1) Le « solde de l'exercice 2024 » doit correspondre au montant « Solde de l'exercice » de la demande de subvention de l'an dernier.

(2) Le « Résultat Exercice 2025 » doit correspondre à la différence : « TOTAL DES RECETTES » - « TOTAL DES DÉPENSES »

(3) Le « Solde de l'exercice 2025 » doit correspondre à la somme « Solde de l'exercice 2024 » + « Résultat exercice 2025 »

(4). Le « Total 2024 » doit correspondre au « Solde de l'exercice 2025 »



Fiche n°4

BUDGET PRÉVISIONNEL (du 1^{er} septembre 2025 au 31 août 2026)

Nom de l'association :

Le budget doit être équilibré en recettes et dépenses

RECETTES	MONTANT	DÉPENSES	MONTANT
Recettes de fonctionnement		Frais de personnel	
Cotisations de base des adhérents		Salaires	
Frais d'inscription complémentaire		Charges Sociales	
Autres (à préciser)		Indemnités (Frais Kms, Frais de bouche...)	
Subventions		Frais administratifs	
Subvention de fonctionnement (sous-total)		Assurance	
Subvention exceptionnelle (sous-total)		Bureautique	
Total commune de Véretz		Autre à préciser :	
Conseil Départemental		Autres Charges	
Conseil Régional		Affiliation (Fédération, Ligue, Comité)	
État (à préciser)		Réversion des licences (Fédération, Ligue ; Comité)	
Subvention ANS (à préciser)		Frais d'arbitrage	
Autres (à préciser)		Frais de déplacement	
Autres		Amendes et Pénalités	
Sponsors		SACEM, SPRE	
Dons		Prestations Externes	
Renonciation de Frais des bénévoles		Communication (Affiches, Flyers...)	
Manifestations		Manifestations	
Autres à préciser :		Matériel	
		Réception, Boissons...	
		Autres à préciser :	
Produits financiers		Frais financiers	
Intérêts Bancaires		Frais Bancaires	
TOTAL DES RECETTES		TOTAL DES DÉPENSES	

A, le.....

Signature du Président

Signature du trésorier

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT

Quel que soit le montant de la subvention municipale demandée, fournir les pièces suivantes :

Pièces à fournir	Pièces fournies
Les statuts de l'association si 1 ^{ère} demande ou en cas de modification	☐
Fiche n°1 Cf. feuille jointe fiche signalétique de l'association	☐
Fiche n°2 Cf. feuille jointe votre saison en cours	☐
Attestation du nombre d'adhérents par la fédération (pour les associations sportives adhérentes à une fédération)	☐
Fiche n°3 Cf. feuille jointe : Compte de résultat du 01/09/2024 au 31/08/2025	☐
Fiche n°4 Cf. feuille jointe : Budget prévisionnel équilibré de l'association pour l'exercice en cours (charges et produits)	☐
Relevé d'identité bancaire ou postal au nom de l'association	☐
Attestation d'assurance de l'association en responsabilité civile pour la saison en cours (2025/2026)	☐
Relevés de tous les comptes bancaires du 01/08/2025 au 31/08/2025 et du 01/11/2025 au 30/11/2025	☐
Procès-Verbal de la dernière Assemblée Générale du/...../ 2025	☐

Je soussigné(e), (nom et prénom) représentant(e) légal(e) de l'association,

- ✓ Déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements afférents.
- ✓ Certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention introduites auprès d'autres financeurs publics.
- ✓ **Sollicite de la ville de Véretz l'octroi d'une subvention de fonctionnement pour un montant de :**

..... (en lettres)
..... € (en chiffres)

Fait à, le

Cachet de l'association

Signature du président de L'association

ATTENTION

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal. Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n°78 - 17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement duquel vous avez déposé votre dossier.

La loi n°200-321 du 12 avril 2000 rend obligatoire la transmission d'un compte rendu financier à l'administration qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée, y compris dans le cas où le renouvellement de la subvention n'est pas demandé.